

SAINT JORIOZ A...

Juillet 2007

n° 47.

JOURNAL D'INFORMATION LOCALE, REDIGE ET EDETE PAR L'ASSOCIATION "SAINT-JORIOZ A ..."

EDITORIAL

Tous les commentateurs le disent et le taux de participation élevé pour la présidentielle le prouve, rarement des élections auront autant passionné les français. C'est également vrai à Saint-Jorioz où le taux de participation au 1^{er} tour de la présidentielle a dépassé les 90%...

Cela confirme ce que les sondages d'opinions laissent apparaître :

- d'une part, nous nous posons beaucoup de questions pour l'avenir
- d'autre part, nous pensons que les élus sont

justement là pour répondre à ces questions et mettre en place des solutions.

C'est dans cet esprit que, depuis toujours, « Saint-Jorioz A... » vous tient informés régulièrement des questions et des débats concernant l'avenir de notre commune ainsi que des réponses apportées par les élus.

C'est dans ce même esprit que nous vous invitons à participer activement, avec notre équipe, à la préparation des élections municipales de mars prochain. Nous comptons sur vous.

Le comité de rédaction

SOMMAIRE

Page 3 : être conseiller municipal

Page 4 : Itinéraire de la passerelle ou boucle du Laudon

Page 5 : Quelle évolution pour les résidences secondaires ?

Pages 6 et 7 : Cet été le SIPAS vous attend au Semnoz

Page 8 : Diverses informations

Page 9 : Le parc d'activité de la Tuilerie

Page 10 : La plaine de Salles et les marais de l'enfer

Page 11 : une nouvelle enquête de Dulaudon : la plage.

Page 12 : Les clapotis

Agenda

13 juillet en soirée : Gospel, Feux d'artifices et retraite aux flambeaux avant le Bal populaire.

13 et 27 juillet : 9 h. Rencontre avec les oiseaux du lac avec la L.P.O.

Du 15 au 30 juillet : Exposition d'aquarelles et d'huiles au Parc Vagnard avec Arthémis.

Mercredi 18 juillet : Braderie organisée par le Secours Populaire à la salle des Sociétés.

Mercredi 18 juillet : 18 h. Cérémonie au monument Pierre Lamy.

Jeudi 19 juillet : 10 h. Sortie Nature et découverte avec ASTERS.

Samedi 21 : Esplanade de l'Espérance : Cinéma en plein air (Camping)

Du 21 juillet au 19 août : en soirée, des artistes régionaux exposent sur les thèmes de « la paix dans le monde » à la salle du centre.

26 juillet : Finale du 1er tournoi open féminin au Tennis club.

10 et 24 Août : 9 h. Rencontre avec les oiseaux du lac avec la L.P.O.

Mardi 14 août : Braderie organisée par le Secours Populaire à la salle des Sociétés.

Du 3 au 17 septembre à l'office de tourisme : vitrines Expo de l'atelier des Arts plastiques du foyer du Laudon.

Samedi 8 septembre : 17 h : Saint-Jorioz A. vous invite sur le site de l'Internautique (club de voile) à un apéritif / rencontre.

Dimanche 9 septembre : Fête du Laudon. Nous y serons, vous aussi.

14, 15 et 16 septembre : les journées du Patrimoine.

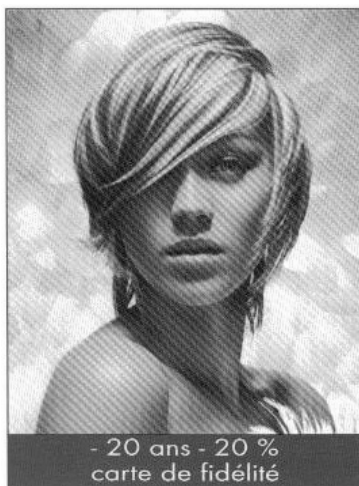
Dimanche 16 septembre, 14 h, terrain de sport, Leschaux : 2e Jeux Inter villages de la Rive Gauche du Lac d'Annecy.

Ce numéro est distribué dans les boîtes aux lettres. Il est disponible en téléchargement sur notre site : www.saint-jorioz-a.org

Responsable de la publication : Jean-Yves Herbin, 240 Route des Moulins,

74410 SAINT-JORIOZ contact@saint-jorioz-a.org

Imprimerie "Al Gruberg", Meytlet.



RMODE
COIFFURE

04 50 52 92 84
Jardins de l'Evêché
rue Royale
ANNECY

04 50 68 68 47
Pont-Laudon
SAINT-JORIOZ

- 20 ans - 20 %
carte de fidélité

PRES DU LAC SOUS LES ARBRES
LE CRÊTOUX



camping-gîtes
calme
espace
air pur
vacances en pleine nature

1059, route d'Entredozon
74410, SAINT JORIOZ
Tél./ FAX: 04 50 68 61 94
Email: info@campinglecietoux.com



JARDINERIE GUILLOT-DUBOIS
Catherine et Michel Guillot vous accueillent à
COULEURS JARDIN
Vous trouverez un grand choix de plantes d'intérieurs,
d'arbres fruitiers et d'ornements
et d'articles de jardin.
ZA des BOUCHEROZ - 74210 FAVERGES
TEL : 04.50.44.63.62

TAXI Rive Gauche
06 09 37 14 57
7J/7 Fax : 04 50 68 64 68
A VOTRE SERVICE
Aéroports - Gares - Excursions
Cliniques - Hopitaux - Dialyses ...
Michel CARTERON - route du Villard - SAINT-JORIOZ
Autorisations de stationnements
sur les communes de Duingt n°1 et Saint-Jorioz n°2

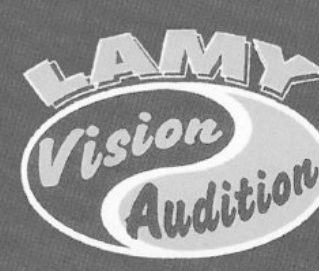
**L'Entreprise
Artisanale**

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Tous dépannages et installations

473, route de Tavan
74410 SAINT-JORIOZ
☎ 04 50 77 07 79 - Fax 04 50 77 07 80
entreprise.artisanale@wanadoo.fr
EURL au capital de 7 622 € - Siret 422 924 969 00013 - APE 453 E

2 paires pour le prix d'1

Pour tout achat d'une monture et de deux verres, nous vous offrons une deuxième paire : 1 monture avec verres ESSILOR unifocaux ou progressifs, blancs ou solaires*.




LAMY
Vision
Audition

Saint Jorioz
04 50 68 97 97

*monture sélectionnée en magasin
sph ± 6,00 cyl. 2,00 conditions en magasin.

SUPER U
les nouveaux commerçants

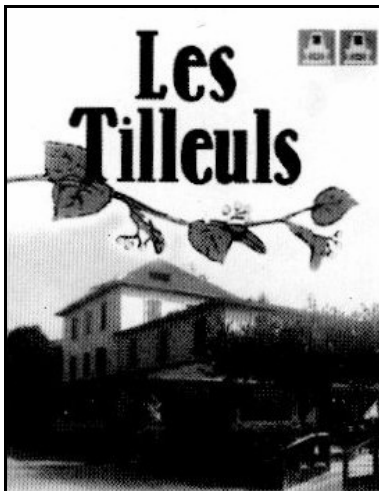


Route de l'Eglise
74410 ST JORIOZ
Tél 04 50 68 61 50
Fax 04 50 68 69 40

*Ouvert le
dimanche matin*

www.superu@stjorioz.com

Les Tilleuls



RESTAURANT - BAR
HÔTEL**
Mme et M. Claude Agnelli

**Menus et carte
Banquets - Groupe**

Place de l'ancienne Gare
74410 SAINT-JORIOZ
Tél. 04 50 68 60 19
Fax 04 50 68 60 01
infos@lestilleuls.com
www.lestilleuls.com

ÊTRE CONSEILLER MUNICIPAL

Un engagement au service de tous les Saint-Joriens

J'ai intégré le conseil municipal en octobre 2004, à mi-mandat. En effet, la loi prévoit que le remplacement d'un conseiller démissionnaire soit assuré par le suivant de sa liste.

Je suis à la fois bien accueilli et observé de près. Que va faire ce nouvel arrivant de l'équipe minoritaire ou opposante suivant l'humeur de nos interlocuteurs ?

J'ai eu immédiatement l'impression de prendre un train en marche et sans être un TGV, il roule assez vite. Les habitudes étaient déjà bien en place et chacun connaissait, savait tout sur les 28 autres conseillers. Il m'a fallu m'adapter à la lourdeur de certaines procédures administratives et autres rouages garants d'un bon fonctionnement. Connaissant bien le milieu associatif, j'ai retrouvé des méthodes et des rôles finalement assez voisins.

Dans un premier temps, je prends la place laissée libre par Suzanne Paris et découvre « le groupe éducation, formation et sports » avec ses réunions et représentations au sein des associations. Je suis aussi membre de la caisse des écoles. Étant professeur de lycée, l'adaptation aux problèmes des écoles maternelles et élémentaires ne me pose pas de problème particulier.

Dans les mois qui suivent, je suis appelé par le maire-adjoint chargé de l'environnement pour intégrer sa commission. Puis rapidement je suis sollicité par le maire-adjoint chargé de la culture.

Cela me convient car je suis là où la "Personne Humaine" se trouve au centre de nos préoccupations. Penser aux personnes bien avant les finances est pour moi, capital. L'argent doit être un "outil" au service de l'Homme et surtout pas l'inverse.

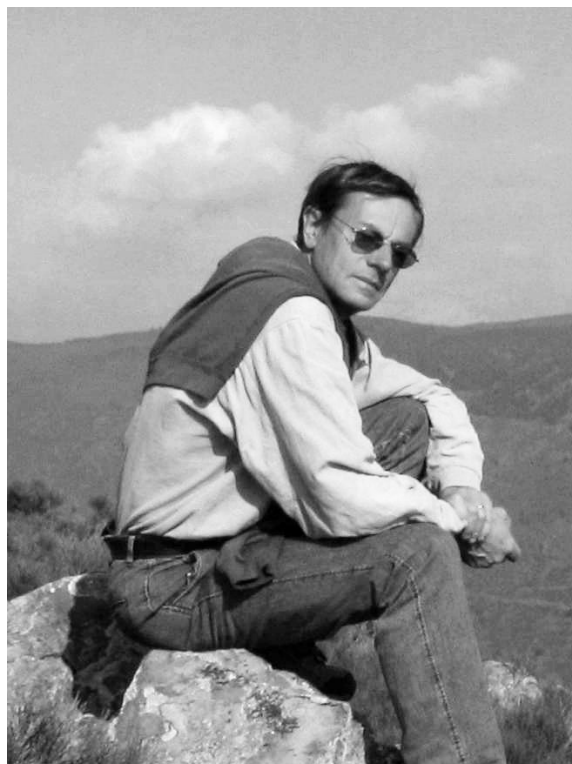
Au conseil municipal, chaque ordre du jour se termine par l'affectation d'une enveloppe financière. L'équipe de ***Saint-Jorioz Avec Vous*** est toujours vigilante à ce que l'argent public (celui de nos taxes foncières, d'habitation et professionnelles) soit affecté le mieux possible. Il n'est pas toujours facile et agréable d'être minoritaire et il faut parfois parler fort pour se faire entendre. C'est important pour la démocratie. Savoir voter NON, c'est marquer un désaccord. Savoir voter OUI c'est donner son approbation. C'est aussi un art difficile d'équilibriste.

Au sein de l'équipe de ***Saint-Jorioz Avec Vous***, il y a de vrais débats autour d'enjeux forts sur ce que nous souhaitons pour Saint-Jorioz. De plus cette équipe est soudée, compétente et dynamique.

Merci de continuer à nous faire confiance. Pour être efficace nous avons besoin de vos avis, de vos idées. Nous saurons les transformer en action pour le bien-être de tous.

Hubert COLIN

Conseiller municipal de ***Saint-Jorioz Avec Vous***



Rendez Vous SAINT-JORIOZ A

« Le pot de la rentrée »

Le samedi 8 septembre à 17 heures, au bord du lac, vous êtes invités à nous rencontrer autour d'un verre.

À l'INTERNAUTIQUE (base de voile au bout de l'impasse des Roseaux)

Ceux qui le souhaitent pourront continuer les conversations lors d'un pique nique « tiré du sac » sur place.

Itinéraire de La Passerelle ou boucle du Laudon

Un petit sac à dos, une gourde et de quoi grignoter, un bob ou un coupe-vent, les chaussures de marche aux pieds, une carte IGN et votre présent Saint-Jorioz A N°47...Vous voilà partis pour une boucle de 3 ou 4 heures (voire plus si affinités) sur les hauteurs de Saint-Jorioz. Balade sans difficultés sur des sentiers (presque) toujours bien balisés, traversant bosquets ou hameaux, rencontrant ici et là le Laudon ou son affluent le Var...

Bien sûr, la boucle peut être parcourue dans un sens comme dans l'autre. Aujourd'hui, nous partons du Pont de Monnetier pour nous engager dans l'Impasse du Var. La pancarte indique : Entredozone : 45 mn.

Le chemin suit le cours d'eau. Une jument et son poulain nous suivent du regard. On est tout de suite dans la campagne. Il y a des odeurs d'herbe et de bois mouillés et le coucou s'acharne encore à trouver une belle...

Un petit pont au bout du chemin et nous nous engageons dans un bosquet pour arriver au crêt d'Appet. C'était ici au moyen âge que se tenaient les fourches patibulaires et on y pendait les condamnés ! Nous remontons un chemin creux un peu raide pour déboucher dans un champ fleuri de scabieuses, sauges et autres sainfoins. Peut-être sommes-nous dans le champ du Loup car c'est ainsi que se nomme le chemin qui nous amène à Morset, un hameau d'Entredozone...

Au niveau du lavoir, l'itinéraire rejoint la route goudronnée. Quelques pas, le four à pain et dans l'épingle de la route un peu plus haut, nous retrouvons un chemin empierré...il va monter tranquillement. Au moment où vous hésitez car il n'y a pas de balise, choisissez le chemin de gauche : il descend à travers bois vers la passerelle qui enjambe le Laudon.

Une petite montée un peu raide et nous rejoignons le village de Saint-Eustache.

Nous laissons l'ancien café Cottard sur notre droite puis le chemin amorce une nouvelle descente. Les restes d'une (très) vieille tour de l'ancien château de Saint Eustache émergent curieusement d'un jardin. En 10 minutes nous arrivons au plus vieux centre aéré de France, ouvert juste après guerre pour accueillir des enfants en mal de vacances.

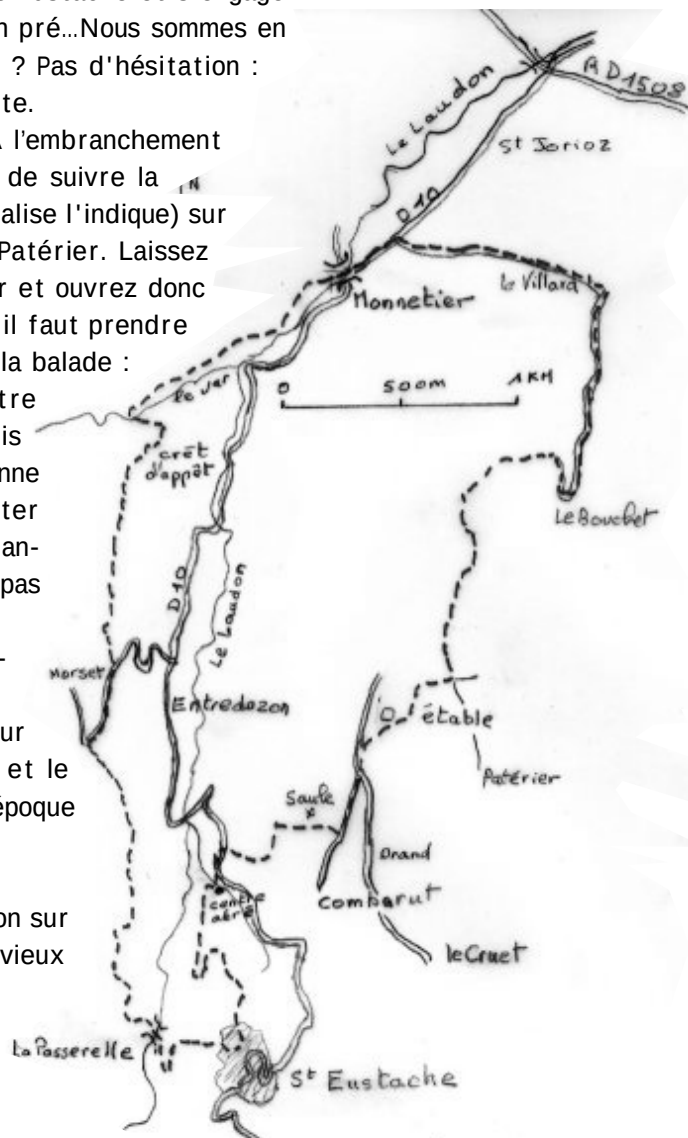
Un peu plus haut, l'itinéraire traverse la route qui mène à St Eustache et s'engage dans un chemin creux qui débouche 10 minutes après dans un pré...Nous sommes en vue des maisons de Combarut. L'itinéraire n'est pas évident ? Pas d'hésitation : visez le saule pleureur qui trône au milieu du champ puis la route.

Nous repiquons vers le nord et nous dirigeons vers Drand. A l'embranchement de la route qui vient de Cruet, ne cédez pas à la tentation de suivre la route goudronnée qui descend gentiment, mais bifurquez (la balise l'indique) sur le chemin caillouteux qui vous mène au nord du hameau de Patérier. Laissez l'étable toute neuve sur votre gauche, visez le grand cerisier et ouvrez donc grand vos yeux pour ne pas rater la balise qui vous indique qu'il faut prendre le chemin de gauche... Nous sommes au point le plus haut de la balade :

740 m. Bonne occasion pour faire une halte et finir de lire votre Saint-Jorioz A ! Après, laissez-vous guider, vous longez puis traversez un petit bois, à la sortie, la vue sur le lac vous donne une bonne raison de faire un arrêt, le temps aussi d'écouter l'histoire de "la pierre aux morts", cette grosse pierre rectangulaire où vous auriez eu envie de vous asseoir si elle n'avait pas été un peu envahie par les arbustes...

Le hameau de La Magne étant à l'époque rattaché à Saint-Jorioz, les cercueils étaient, paraît-il, transportés par l'itinéraire direct que vous venez d'emprunter et déposés sur cette grande pierre ; montait alors le curé de Saint-Jorioz et le cortège accompagnait le défunt jusqu'au cimetière, situé à l'époque à "la Vieille Église"...

Après cet arrêt "culture locale", nous traversons le bois de châtaigniers et débouchons dans un grand pré, véritable balcon sur le lac. Le chemin rejoint la route goudronnée ; une halte au vieux hameau du Bouchet pour vous désaltérer au bassin et vous entamez la dernière descente avant de retrouver le hameau du Villard. En empruntant la route du Doucet vous rejoignez le pont de Monnetier.



Résidences secondaires : quelle évolution ?

A Saint-Jorioz, les résidences secondaires sont un phénomène ancien. Chacun connaît une de ces belles villas construites avant guerre qui sont le lieu de retrouvailles estivales bien sympathiques de vieilles familles de vacanciers Saint-Joriens. Il y a aussi ces résidences secondaires plus récentes, et qui deviennent, souvent, des résidences principales, à l'heure de la retraite.

Pour beaucoup de ces résidents secondaires, Saint-Jorioz est en quelque sorte « leur seconde nature », et, quand ils sont là, ils sont presque des Saint-Joriens comme les autres. Ils fréquentent les activités organisées sur la commune, ils font leurs courses dans les commerces locaux et nombre d'entre eux sont inscrits sur les listes électorales. Ils contribuent à leur façon à la vie de notre commune.

Le recensement de 1999 l'avait montré et le recensement de 2005 l'a confirmé, le nombre de ces résidences secondaires augmentait moins vite que le nombre de résidences principales. Ainsi leur part dans le parc de logement était passé de près de 20% en 1990 à, à peine plus de 15% en 2005.

Cette diminution va-t-elle se poursuivre ?

Si l'on en croit les professionnels de l'immobilier rien n'est moins sûr, car on assiste aujourd'hui à une croissance régulière de la demande d'achat de



résidences secondaires par des personnes originaires de France mais aussi de divers pays nord-européens.

Ce qui est nouveau, c'est que cette demande est essentiellement une demande d'appartements de 3 à 4 pièces et non plus de villas... Si bien qu'aujourd'hui, pour ce type d'appartements, on estime que plus des trois quarts de ceux qui sont mis sur le marché de la revente sont acquis par des personnes désirant les utiliser comme résidences secondaires.

Il est trop tôt pour dire quel sera l'impact de ces nouveaux résidents sur la vie saisonnière de notre commune. Mais, par contre, on peut d'ores et déjà constater que ces achats ont un effet négatif pour les familles à revenus moyens désireuses de vivre sur Saint-Jorioz, puisque beaucoup d'entre elles recherchent justement ce type de logement.

Quel sera l'effet à long terme pour notre commune ?

*La Maîtrise
du Chauffage, du Solaire
et du Sanitaire*

SANERGIES

Qualisole
2007

112 route de la Tire 74410 Saint Jorioz
- 04.50.68.51.35 -

Partenaire
DolceVita
de Gaz de France

sanergies74@free.fr

Proffessionnel du Gaz
et des énergies renouvelables

COMBLESPACE

Valorise & Optimise votre espace de Vie

Aménagement de Combles « *Perdus* »
Surélévation de Toiture
 Transformation de Combles



04 . 50 . 68 . 97 . 66

112 route de la Tire 74410 SAINT JORIOZ
 RCS Annecy 98 B 283 - RM 00383 98 74 01

Cet été, le SIPAS vous attend au Semnoz

Pierre Viguié est délégué de la commune de Saint-Jorioz au SIPAS depuis 1995,
nous lui avons demandé : « où en est le Semnoz aujourd'hui ? »

Qu'est ce que le SIPAS ?

C'est le Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement du Semnoz.

Le massif du Semnoz s'étend sur une dizaine de communes, dont Saint-Jorioz. Le SIPAS est le syndicat qui réunit, depuis près de 30 ans, ces communes et les communes de l'agglomération d'Annecy. Il a pour but de « Protéger » et « Aménager » le Semnoz.

Protéger ?

Protéger le Semnoz pour assurer la qualité de l'alimentation en eau des communes périphériques, c'était l'idée de départ,... mais, en 1973/74, la menace de la réalisation d'un projet immobilier de 3.000 lits met en évidence l'urgence de cette protection du Semnoz. C'est en tant que tout jeune ingénieur à la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture), que j'ai eu l'opportunité de proposer à Charles Bosson, alors Maire d'Annecy, la mise en place d'une procédure originale, qui a abouti à l'acquisition par l'agglomération d'Annecy de plus de 150 hectares de terrain d'alpage ; a suivi la mise à l'étude d'un plan d'urbanisme intercommunal limitant très strictement la construction sur l'ensemble de la calotte du Semnoz (dont la quasi-totalité est maintenant propriété publique) ; et enfin la création du SIPAS.

Aménager ?

Autrefois, le Semnoz était uniquement exploité pour ses alpages ou sa forêt, (qui pour l'essentiel a été plantée au 19^e siècle).

Aujourd'hui les élus prennent conscience que c'est un extraordinaire « stade de neige et de nature » aux portes de l'agglomération.

Mais accueillir du public, cela nécessite des aménagements. D'abord la route qui est une construction du siècle dernier, puis les quelques hôtels-restaurants. Ensuite, au début des années 70, les remontées mécaniques lancées par l'entreprise de Travaux Publics Giacometti, le centre de vacances des Puisots, le foyer de fond, ...et aussi la remise en état des chalets d'alpages pour la poursuite de cette activité qui nous garantit nos paysages.

Mais aussi entretenir ces équipements ?

Oui, c'est d'abord l'entretien de la route et son déneigement, pris en charge par le Département. Ainsi, depuis quelques années, les Saint-Joriens, en passant par Leschaux, sont à une demi-heure du sommet, hiver comme été.

Il faut aussi entretenir les équipements pour le ski. Ainsi, cette année le SIPAS a décidé de remplacer le vieux télésiège de la combe du Villard par un télésiège qui permettra un accès « tout public », depuis cette entrée côté Saint-Jorioz.



au Semnoz, au bout de la station

Restaurant LE CHATILLON

Tel : 04 50 01 16 36

à midi : carte et spécialités régionales

Terrasse ensoleillée et jeux d'enfants

Groupes et séminaires

Certes, avec le réchauffement climatique, il est évident que nous n'aurons plus des saisons de ski aussi longues... Mais, le Semnoz n'est pas une station où il faut à tout prix remplir les lits touristiques de Noël à Pâques, la saison peut être plus courte... et il bénéficie d'une altitude de bas des pistes voisine de 1500 m, ce qui en fait un des sites les moins pénalisés du département.

Aussi, s'il faut être prudent et, en particulier, refuser absolument la fuite en avant que constituerait le recours à l'enneigement artificiel ou l'extension du domaine skiable, il n'en reste pas moins que ce télésiège paraît être, aujourd'hui, une juste réponse à la nécessité de préserver la qualité d'un équipement fort apprécié, à la condition expresse que tout soit fait pour obtenir une bonne insertion paysagère.

Mais cela a un coût ?

Certes le choix de faire du Semnoz un véritable « stade » ouvert à tous les habitants de la région d'Annecy, plutôt qu'une station réservée à 3.000 touristes, a un coût... mais aussi une logique.

Cette logique est inscrite, dès le départ, dans les statuts du SIPAS. Ce ne sont pas les petites communes du massif qui supportent l'essentiel de l'effort financier mais bien les communes urbaines de l'agglomération, le financement étant assuré au prorata du nombre d'habitants. De plus, depuis une dizaine d'années, la politique financière du SIPAS est rigoureuse : assurer l'équilibre de fonctionnement tout en pratiquant les tarifs les plus bas possible, et étaler les investissements de façon à maintenir le niveau de participation des communes en dessous de

la barre des 4 euros par habitant et par an.

En définitive, pour vous à titre personnel, le Semnoz c'est quoi ?

C'est, à deux pas de chez nous, tout à la fois :

- Un parfait terrain d'apprentissage de ski alpin dont ont déjà bien profité nos 3 garçons et plusieurs de nos petits-enfants.
- Un superbe site de ski de fond, diversifié. Je m'y suis fortement impliqué à l'origine en tant que président du foyer de ski de fond. Et rares sont les hivers où je ne vais pas encore y faire, avec un groupe d'amis, une « sortie au clair de lune ».
- Un lieu de nature en toutes saisons, y compris de balades à but pédagogique comme celles qui ont été mises en place sous mon impulsion par la Frapna 74 (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature).
- Un endroit où j'emmène mes hôtes de passage admirer, depuis l'une des terrasses d'un des restaurants, le magnifique coucher de soleil sur les Alpes et les 3 lacs...
- Cela pourrait être aussi une partie de chasse, mais je ne suis pas chasseur, ...même si je suis sensible à l'action qui est menée depuis des années pour assurer la gestion de la grande faune (chevreuils, cerfs et chamois).
- Cela pourrait être encore des tas d'autres activités... à vous de les découvrir ou redécouvrir, dès cet été, au Semnoz, au cœur du Parc Naturel Régional du massif des Bauges !

* * * * *



Rendez Vous GIANNADA en octobre

Le dimanche 21 octobre, une belle virée en Suisse pour découvrir l'exposition Chagall à la fondation Giannada.

Un voyage en car, une conférence organisée par la fondation et une visite guidée, animée par Dominique Herbin (professeur d'arts plastiques). Informations et inscriptions lors de la fête du Lau-don sur le stand de Saint-Jorioz A.

Tel au 04.50.68.55.32



Marc Chagall
Les fiancés de la Tour Eiffel

Pour contacter SAINT-JORIOZ A ... vous pouvez utiliser ces adresses :

Publicités : publicite@saint-jorioz-a.org

Dulaudon : dulaudon@saint-jorioz-a.org

Le président : president@saint-jorioz-a.org

La rédaction : contact@saint-jorioz-a.org

Le site toujours actif : www.saint-jorioz-a.org

1907 / 2007 le centenaire du scoutisme

Dans le monde entier cet anniversaire va être célébré. Un groupe de saint-joriens, anciens de divers mouvements scouts envisagent d'organiser une petite manifestation amicale à la rentrée.

Si, pour vous aussi, le scoutisme a compté et si vous souhaitez participer à cette fête, signalez vous auprès de
100anscouts@saint-jorioz-a.org

BULLETIN d'adhésion à l'Association « SAINT-JORIOZ A »

M.,Mme, Mlle

Adresse

Adhésion familiale : 16 euros

Adhésion de soutien : 40 euros

Adresser ce bulletin accompagné du règlement à :

« Saint-Jorioz A »

240 route des moulins

74410 SAINT-JORIOZ

REVE INTERIEUR

Pascale GUIN

salon de thé

Architecte d'intérieur conseil

Créatrice d'objets décoratifs

332 route de l'église. 74410 ST JORIOZ

TEL/FAX: 04 50 01 54 16

Port: 06 60 99 30 48



- Tous travaux d'hydrocurage d'eaux usées et pluviales
- Inspection vidéo et tests à l'air
- Balayages voiries
- Traitements biologiques fosses et pièges à graisse

E.U.R.L. / DECARROZ ASSAINISSEMENT

313, Route des Chapelles - 74410 St Jorioz - Tél : 04 50 68 67 37 / Fax : 04 50 68 62 97

Martine
Coiffure
mixte



455, Route des Chapelles - 74410 SAINT-JORIOZ

☎ 04 50 68 68 61

Zone d'activité de la Tuilerie

C'est long, c'est très cher pour la commune, mais quel cadre magnifique pour les entreprises !

Au bord du lac, cet emplacement retenu pour l'activité économique était une curieuse idée. La vocation évidente de ce marais aurait dû être d'être partiellement conservé au profit d'une attrayante zone d'habitation. Mais les décideurs de l'époque n'avaient pas besoin de conseil.

Au début du présent mandat municipal (2001) cette zone était déjà, d'une façon désordonnée, partiellement occupée par des entreprises.

Pour la compléter et la terminer c'est la procédure de Zone d'Aménagement Concerté qui a été retenue. Elle permet à la collectivité de s'approprier les terrains et de répercuter sur ceux-ci le coût des infrastructures (voirie, réseaux...) avant de les revendre aux entreprises retenues.

Premier handicap : cette répercussion n'est pas possible sur les entreprises déjà en place. Ce qui renchérit automatiquement le prix de revient des surfaces restant à vendre.

Deuxième handicap : Pour définir les travaux à réaliser, la municipalité n'a pas résisté à l'influence des entreprises déjà implantées, de l'État et du département... Cela s'est traduit par une inflation des travaux nécessaires, tels le déplacement de la voirie d'accès existante, la création aux frais de la commune d'un rond point sur la RD_1508, le forage sous cette route d'une conduite d'eau pluviale...

Troisième handicap : la nature marécageuse

de ce territoire oblige à des remblais coûteux pour les routes et les constructions. De plus, la proximité du lac et de la zone de captage de notre eau potable oblige à traiter les eaux de ruissellement par deux bassins d'épuration avant le rejet au lac.

Quatrième obstacle: la commune hésite à utiliser les moyens juridiques que confère la procédure de ZAC pour acquérir le foncier nécessaire. Certaines routes prévues ne peuvent encore être réalisées. Ce qui interdit des cessions à des entreprises en attente d'installation.

Ainsi, la commune de Saint-Jorioz est contrainte de vendre les terrains de la zone des marais à un prix supérieur au prix du marché. Malgré cela, le prix de vente est pour l'instant voisin de la moitié du prix de revient !

Il est normal qu'une commune investisse dans l'activité économique, mais là, nous payons le prix fort !

Il faut absolument maîtriser les dépenses.

Le rond point sur la RD 1508 ne doit pas être à notre charge ou être supprimé et remplacé par des îlots directionnels matérialisés comme à Sevrier ou à Duingt.

Souhaitons aux entreprises de ce site exceptionnel un « développement durable ».

ATELIER DES 2M

ENERGIES RENOUVELABLES

- Solaire
- Photovoltaïque
- Bois automatique




RENOVATION

P.L. Massein. Chef Lieu. 74150 Marcellaz Albanais
Tel : 06.07.22.80.56 Fax : 04.50.69.78.01

GammFix
VISSERIE-BOULONNERIE

Un professionnel au service des particuliers

OUTILLAGE - CHEVILLAGES - FIXATIONS

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
le samedi
de 9 h à 12 h

Pour toutes commandes, merci de nous contacter
TEL : 04 50 22 96 50 - FAX : 04 50 22 96 59
R.N. 508 - Z.A. des Marais

SHIRIA COMMUNICATION

Un projet global pour la plaine de Sales et les marais de l'enfer

La « coupure verte » entre Sevrier et Saint-Jorioz est un « espace à enjeux » remarquable, protégé par la loi littoral. De ce fait, cette zone a été classée au PLU, pour l'essentiel, en zone naturelle ou en zone agricole.

Pour les seuls terrains qui se situent entre la route nationale et le lac et entre la limite avec Sevrier et le Laudon, qui correspondent à ce que l'on peut appeler « les marais de l'enfer » et « la plaine de Sales », c'est plus d'une centaine d'hectares qui sont protégés de l'urbanisation... Cela ne veut pas dire qu'il ne s'y passera rien dans les années à venir.

Tout d'abord, ces milieux naturels, dont les parties les plus proches des rives sont classées en arrêté de biotope, doivent être entretenus. Car, en l'absence d'entretien, les marais ont tendance à se transformer en taillis impénétrables. C'est l'objet du travail entrepris avec ASTERS, la structure départementale qui gère déjà de nombreux espaces protégés tels que la réserve du Bout du Lac ou celle du Roc de Chère.

Ensuite, il y a les terrains agricoles qui doivent continuer à être cultivés, ce qui justifie pleinement la construction du bâtiment d'élevage à côté de l'ancienne ferme Callies, par le Conservatoire du Littoral, le nouveau propriétaire. Mais il faut aller plus loin et pour cela entreprendre une réflexion globale avec les agriculteurs.

Il y a bien d'autres enjeux encore d'autant plus que plus de la moitié de ces espaces protégés appartiennent à la collectivité (Etat, Conservatoire du Littoral, Commune,...). Ceci nécessite que la Commune engage, avec ses partenaires, une réflexion plus détaillée que le travail du PLU, sur l'ensemble du secteur, en dialogue avec les Saint-Joriens.

Au cours de cette étude, diverses questions

devraient être abordées en profondeur, telles que :

- **La « Maison Callies »** et ses dépendances agricoles. La Communauté de Communes va y faire des travaux de remise aux normes pour y transférer et agrandir ses bureaux. C'est, peut-être, intéressant, **à court terme** pour empêcher que ces bâtiments ne se dégradent. **Encore faut-il, que ces bâtiments, d'un intérêt patrimonial certain, ne soient pas dénaturés par ces travaux, ... mais est-ce la bonne solution à long terme ?**
- **Les deux bâtiments gérés par l'UCPA.** Le contrat de gestion à été prolongé jusqu'en 2008. Mais L'UCPA a d'ores et déjà fait part de ses interrogations quant à la poursuite à long terme de son implantation à Saint-Jorioz... **que devons nous envisager pour l'avenir ?**
- **Les tennis de la Plage...** actuellement, ils sont dans un triste état et mal utilisés**que doit-on en faire ?**
- **La plage de Saint-Jorioz...** son dessin et son aménagement sont le fruit du contexte foncier initial et des pratiques anciennes... **ne faut-il pas les modifier pour mieux répondre à la demande des utilisateurs ?**
- **Le camp des éclaireurs...** c'est un espace de promenade apprécié des Saint-Joriens, mais **ne mérite t'il pas d'être quelque peu aménagé et arboré ?**

Cette liste n'est pas limitative... les études, qui doivent laisser du temps à la réflexion et à la concertation, soulèveront sûrement bien d'autres questions auxquelles il sera nécessaire de répondre pour arrêter un projet global, permettant de conserver et de valoriser au mieux cette magnifique « coupure verte »...notre patrimoine commun.

à Sevrier, à côté de Champion



Restaurant – Oenothèque - Buffets à volonté
Ouvert 7/7 – service midi et soir jusqu'à 22h.
Tel : 04 50 51 36 45



INSTITUT CLIMATISÉ

Épilation - Soins visage - Soins corps
Manucurie - Beauté des pieds - Maquillage
Teinture de cils - UVA* - Permanente des cils

Votre Esthéticienne Véronique Rimboud

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Samedi de 9 h à 14 h
128, route d'Annecy - RN 508 - 74410 SAINT-JORIOZ

TÉL. 04 50 68 98 58

« L'enquête » de Dulaudon*, notre petit reporter (Ça baigne)

L'été est là. Notre comité de rédaction a choisi avec beaucoup d'audace de lancer son meilleur enquêteur sur l'un des attraits du lac : la baignade. En ce beau dimanche de juillet la recherche du baigneur est aisée. La pelouse de l'esplanade du port est recouverte de serviettes. Depuis le bord du quai, Dulaudon interroge les vacanciers et habitués qui pataugent.

Dulaudon : *Pourquoi avez vous choisi ce lieu de baignade plutôt que la plage qui est à coté ?*

Un jeune nageur : Ben, c'est gratuit !

Sa maman : Et c'est très bien surveillé. Regardez les pompiers devant leur petit chalet en bois. On a même des toilettes, de l'eau pour le pique-nique et une belle pelouse bien tondue.

Dulaudon : *Mais la baignade est interdite. Le panneau annonce des fonds à pic. Vous allez prendre une amende !*

Un vieil habitué : J'ai de l'eau à la ceinture, le fond est loin d'être abyssal. Cela fait plus de 50 ans que je me baigne ici régulièrement et je n'ai jamais vu le garde champêtre, les policiers municipaux, comme on dit maintenant, faire une remarque.

Dulaudon : *Mais alors vous n'allez jamais à la plage ?*

Un touriste avec enfants : Mais si, à 17h30, c'est gratuit. Les habitants du coin m'ont expliqué qu'ils faisaient ainsi. Les enfants peuvent utiliser les jeux et faire des châteaux dans le sable. Et nous boire un coup à la buvette.

Un touriste à chien : Moi je reste sur l'esplanade, la plage n'est pas ouverte aux chiens.

La mère des enfants : Les chiens et les restes de pique-nique sont les inconvénients de l'esplanade. Heureusement que les services de la commune viennent nettoyer tous les matins. Ce sont les habitants de Saint-Jorioz qui payent.

Un libéral gagnant : Moi je m'en fous, j'habite Annecy !

Dulaudon : *Saint-Jorioz a su rendre accessible à tous les rives du lac. Pour couvrir les frais que cela provoque il faudrait faire payer légèrement le stationnement des voitures. C'est une bonne idée ?*

Un habitant progressiste : Oui, mais alors il faudrait rendre la plage gratuite.

Un habitant prudent et réaliste : Oui gratuite mais en maintenant la surveillance des maîtres nageurs à la première partie de la plage.

Une touriste écolo : Bonne idée pour réduire l'émission de CO2. En faisant payer le stationnement des voitures on incite au covoiturage, à l'utilisation des vélos et à la marche à pied.

Un riverain compréhensif : Il faut utiliser des horodateurs. Nos maisons ont des stationnements, on rentrera nos voitures.

Dulaudon : *Pourquoi cette solution n'est-elle pas étudiée ?*

Un habitant informé : C'est la force de l'habitude, le manque d'imagination. Et puis je crois que cette idée vient du groupe minoritaire du conseil municipal.

Un habitant à la rescousse du groupe majoritaire : cette idée n'est pas si originale que cela puisqu'elle est pratiquée dans d'autres communes !

* commentaires auprès de dulaudon@saint-jorioz-a.org



CLAPOTIS

Une de perdue, 2 de retrouvées.

Le Crédit Mutuel a annoncé qu'il quittait la « rue des banques » à Saint-Jorioz, Épargnants...rassurez-vous, il ne va pas loin, puisqu'il s'installe en face de Champion... et la Caisse d'Épargne va s'installer à côté de Super U à la place de l'ancien Bristol, dont on ne peut que regretter vivement la disparition.

Bravo le restaurant de la Plage

Poussée par les nouveaux gérants, la Commune a enfin décidé de reprendre la décoration intérieure et, surtout, l'acoustique de la salle du Restaurant de la

Plage... « Rest'O » ça vaut le détour... et même mieux que ça avec le sourire de Sabrina.

Le charme d'Hafid

Au tennis club, le charme et la gentillesse d'Hafid, et de son nouveau compère Patrick, font des malheurs ! La progression du nombre d'adhérents continue. Fin juin, il y a plus de 300 licenciés dont un peu plus de la moitié de jeunes... Et, du 19 au 26 Juillet, on aura, au Tennis-Club de Saint-Jorioz, le 1^{er} tournoi Open Féminin du lac d'Annecy, ouvert aux 1^{ère} et 2^{ème} séries nationales... du beau spectacle en perspective !

Points d'apport du Tri sélectif

Saint-Jorioz est-elle brimée par notre communauté de communes ?

Oui, c'est bien elle qui avec grand retard et extrême lenteur réalise les installations.

Mais à sa « décharge » comme notre municipalité refuse courageusement de choisir des emplacements « définitifs », elle nous installe des conteneurs qualifiés « d'expérimentaux ». Et seulement sur 4 emplacements alors qu'il en faudrait 12 d'après les normes habituelles.

Attention le provisoire peut durer !



à Duingt, c'est définitif !



à Saint-Jorioz, c'est « expérimental »

Avec **Saint-Jorioz Environnement** «TROC PLANTES, le retour...»

Après le succès du premier « Troc Plantes », Saint-Jorioz Environnement a décidé de renouveler cette manifestation qui se veut ouverte à tous, conviviale, et dans un esprit d'échange gratuit.

A vos agendas : le 2^e « troc-plantes » : **Samedi 20 octobre 2007 de 9h. à 13h. au Parc Vagnard**

Vous venez avec les plantes que vous avez mises de côté cet été parce qu'elles avaient trop proliféré dans votre jardin ou avec des graines que vous avez récolté ou bien des boutures que vous avez faites... et vous repartez avec celles apportées par d'autres amateurs de jardinage. Et si vous n'avez rien à apporter, venez quand même, ils seront heureux de vous faire partager leur passion et leurs plantes. Prenez du papier journal pour emballer les plantes si elles ne sont pas déjà dans des pots, un cageot pour les emporter, un chiffon pour vous essuyer les mains, du papier et crayon pour prendre des notes, échanger des adresses...

Merci à la nature de permettre aux plantes de se développer dans nos jardins pour embellir notre environnement immédiat et sachons les aimer sans nuire à « Pachamama » (mère nature des Incas).